



## Méthodologie d'impact spécifique

---

Echiquier Health  
Impact for All



## PREAMBULE

Ce document présente **la stratégie d'impact** du compartiment de la SICAV Echiquier Impact : Echiquier Health Impact for All (EHIFA). Il s'inscrit notamment dans le cadre dit de **la théorie du changement** qui est présentée par l'Institut de la Finance Durable (IFD) comme « Une méthodologie claire et transparente décrivant les mécanismes de causalité via lesquels la stratégie d'investissement contribue à des objectifs environnementaux et sociaux définis en amont, la période pertinente d'investissement ou de financement, ainsi que les méthodes de mesure ».

Ce document est construit autour des meilleures pratiques en matière d'investissement à impact et de théorie du changement, telles qu'identifiées par le Global Impact Investing Network (GIIN) et par l'IFD.

La démarche du fonds s'inscrit dans le respect de **la charte d'impact de l'IFD**, dont le fonds est signataire. La performance du fonds est évaluée au regard de la grille de mesure du potentiel d'impact dédiée aux actions cotées, avec des résultats vérifiés par le Conseil d'administration et répondant aux critères. Plus de détails sont fournis à ce sujet en annexe de ce document.

Ce document spécifique complète la Doctrine d'impact de LFDE et du rapport d'impact du fonds, qui présentent les méthodologies communes aux fonds d'impact de LFDE, les résultats annuels issus des mesures d'impact, ainsi que des études de cas sur certaines entreprises du portefeuille. Nous vous recommandons de lire ce document conjointement avec le rapport d'impact annuel du fonds.

Avertissement : les opinions émises dans le document correspondent aux convictions de l'équipe de gestion. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que son investissement dans le compartiment ne génère pas d'impact direct sur l'environnement et la société, mais qu'il cherche à sélectionner et à investir dans les entreprises qui répondent aux critères précis définis dans la stratégie de gestion.

## PRESENTATION DE LA VISION D'IMPACT DU FONDS

### Notre intentionnalité : contribuer à l'amélioration de l'accès à la santé

Le fonds a été créé autour d'un problème critique : **l'amélioration de l'accès à la santé**, l'une des cibles des Objectifs du Développement Durable (ODD 3), dont le déficit de financement est criant, moins de 5 ans avant la date d'échéance de cette feuille de route onusienne. Ce manque d'accès repose d'après nous sur plusieurs enjeux complémentaires :

- **Disponibilité** : 18 millions de professionnels de santé manqueront dans le monde d'ici 2030<sup>1</sup> et 300 millions de personnes vivent avec une maladie sans traitement disponible.<sup>2</sup>
- **Accessibilité Géographique** : 646 millions de personnes dans le monde ne peuvent pas se rendre dans un établissement de santé en moins d'une heure.<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> [Organisation Mondiale de la Santé \(OMS\), 2022](#)

<sup>2</sup> [European Journal of human Genetics, 2019](#)

<sup>3</sup> [Nature.com, 2020](#)

- **Accessibilité Financière** : 100 millions de personnes dans le monde sont poussées dans l'extrême pauvreté à cause du coût des soins de santé.<sup>4</sup>
- **Acceptabilité** : 34% de la population mondiale n'ont pas totalement confiance dans le système de santé pour leur fournir le meilleur traitement et plus de 43% n'ont pas confiance dans l'industrie pharmaceutique<sup>5</sup>.

L'objectif d'Echiquier Health Impact for All est **d'accompagner les entreprises internationales proposant des solutions innovantes, qui contribuent à l'amélioration de l'accès à la santé.**

Il s'agit de l'un des rares fonds à impact en Europe sur la thématique de l'accès à la santé, unique par son positionnement et la mise en place d'une méthodologie propriétaire.

- L'impact est le point de départ de la génération d'idées d'investissement, avec la volonté de couvrir les quatre dimensions de l'accès à la santé identifiées par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS)<sup>6</sup>, et que nous nous sommes appropriés pour créer une méthodologie propriétaire de sélection des entreprises. Les quatre enjeux auxquels l'OPC Echiquier Health Impact for All souhaite contribuer sont :
- **Disponibilité** : l'amélioration de la disponibilité de soignants, des infrastructures de santé et des traitements pour les maladies peu couvertes.
- **Accessibilité Géographique** : l'amélioration de la couverture géographique des soins de santé et de l'autonomie des patients dans leurs traitements.
- **Accessibilité Financière** : l'amélioration de la capacité financière des patients pour accéder à des services médicaux de qualité et des systèmes de santé des Etats.
- **Acceptabilité** : l'amélioration de la confiance des patients dans le système de santé grâce à des traitements moins douloureux, invasifs ou contraignants pour les patients.

### **Notre additionnalité : favoriser les PME innovantes et les bonnes pratiques....**

L'OPC a choisi d'avoir un biais de taille d'entreprise en faveur des petites et moyennes capitalisations pour qui ces capitaux peuvent jouer un rôle déterminant dans leur développement. Ce choix est un parti pris qui nous différencie des autres fonds et indices spécialisés dans la santé, qui concentrent traditionnellement la majorité de leurs investissements dans de grands laboratoires pharmaceutiques, moins sensibles aux investissements de long terme et dont les modèles sont plus financiers.

Très vite, nous avons fait le constat que l'innovation pouvait se faire au détriment de l'accès à la santé. Au cours de nos recherches sur l'élaboration des critères DNSH, nous avons défini **notre doctrine en matière d'accès à la santé**. Nous avons ainsi identifié les meilleures pratiques vers lesquelles nous souhaitons orienter le secteur, ainsi que celles qui pourraient être nuisibles à l'accès à la santé que nous souhaitons exclure.

---

<sup>4</sup> [OMS, 2017](#)

<sup>5</sup> [Etudes « Trust in healthcare by country », Statista 2021 et 2022](#)

<sup>6</sup> AAAQ (Availability, Acceptability, Accessibility, Quality) Framework, OMS

## ... pour des impacts recherchés à différents niveaux

L'impact direct du fonds repose sur plusieurs leviers, visant à **conjuguer investissement et engagement** :

- **Déployer un capital patient** avec des prises de participation longues au capital, fléchées vers des entreprises proposant des solutions innovantes qui contribuent à l'amélioration de l'accès à la santé (pour 20% ou plus de leur chiffre d'affaires, sans autres impacts négatifs significatifs).
- **S'engager auprès de ces entreprises** autour de leur contribution à l'amélioration de l'accès à la santé.
- **Partager la valeur** : en complément, LFDE a mis en place un mécanisme permettant de reverser une partie de ses frais de gestion à des projets philanthropiques apportant une contribution complémentaire aux enjeux d'accès à la santé.

EHIFA vise un deuxième niveau d'impact, plus indirect, sur **les parties prenantes des entreprises** et sur le **secteur financier** :

- Les **produits et services** ainsi que les **bonnes pratiques** des entreprises en portefeuille apportent des solutions innovantes sur l'accès à la santé pour les **patients**, les **soignants** et les **systèmes de santé**, tel que décrit dans la section d'illustration de la théorie du changement sur les 4 dimensions de l'accès à la santé.
- **Des indicateurs** sont suivis annuellement pour en mesurer l'impact, comme le nombre de bénéficiaires de solutions de santé, le nombre d'essais cliniques en phase 2 ou 3, etc.

A l'échelle du secteur financier, le fonds cherche aussi à **influencer les pratiques** en envoyant **un signal** sur l'importance du financement de l'accès à la santé, en particulier par le biais de petites et moyennes entreprises innovantes qui ont un besoin décisif de capitaux pour leur développement.

- LFDE participe à des groupes de travail pour promouvoir l'investissement à impact coté et offre un fonds accessible à tous les types d'épargnants, avec une liquidité quotidienne.
- Une **transparence** volontaire est apportée sur la **méthodologie** d'évaluation dédiée au thème de l'accès à la santé, en particulier via la publication d'[un manifeste détaillé sur le sujet](#) et d'un rapport d'impact annuel sur les résultats du fonds.

# UNE METHODOLOGIE D'IMPACT PROPRIETAIRE

Dans sa démarche d'investissement, le fonds s'appuie sur des exigences méthodologiques communes aux fonds d'impact et détaillées dans la doctrine d'impact de LFDE :

- L'identification des entreprises contribuant à sa thèse d'impact,
- L'application d'exclusions sectorielles et normatives,
- Une analyse des enjeux matériels ESG avec des modèles d'analyses propriétaires,
- Une analyse financière fondamentale.

Le fonds s'appuie par ailleurs sur une méthodologie propriétaire spécifique d'évaluation sur l'accès à la santé, décrite ci-dessous.

## Un filtre d'exclusion pour éviter les contributions les plus négatives

Le filtre d'exclusion du fonds est un garde-fou pour éviter les contributeurs qui génèrent les externalités les plus négatives. Il permet d'exclure les entreprises actives dans **14 activités et secteurs** considérés comme néfastes et dotés des pratiques les plus controversées. Il s'inscrit en cohérence avec la **liste d'exclusion des OPC à impact**<sup>7</sup>.

## La mesure des impacts : un scoring capturant les contributions nettes à l'accès à la santé

Les entreprises ayant passé ces 3 étapes sont analysées selon notre méthodologie AAAA<sup>8</sup>. Pour être éligible, une entreprise devra passer les deux filtres suivants :

1. **Filtre DNSH** : ne pas contribuer négativement, par ses activités et ses pratiques, à l'un des 4 enjeux de l'accès à la santé. Cette approche est clef pour nous assurer de l'impact net positif de nos investissements. Pour chaque enjeu, plusieurs points de vigilance ont été identifiés. Pour chacun d'eux, jusqu'à trois niveaux de pratiques ont été définis, tel que décrit dans le schéma ci-dessous : **GO**, **ENGAGEMENT** et **NO GO**.
2. **Filtre CONTRIBUTION SUBSTANTIELLE** : contribuer positivement par ses produits et services, à au moins une des 4 dimensions de l'accès à la santé, avec 20% minimum du chiffre d'affaires qui contribue à un ou plusieurs des quatre enjeux d'accès établis par notre méthodologie :
  - **Disponibilité** (Availability) : produits et services améliorant la disponibilité des soignants, et des traitements pour des maladies peu couvertes.
  - **Accessibilité Géographique** (Accessibility) : produits et services améliorant l'autonomie du patient et la couverture médicale aux soins de santé.
  - **Accessibilité Financière** (Affordability) : produits et services améliorant la capacité financière des patients à accéder à des services médicaux de qualité et/ou des payeurs publics.
  - **Acceptabilité** (Acceptability) : produits et services améliorant la confiance et le confort des patients dans les traitements et les services de santé.

Des exemples sont fournis dans la section d'illustration de la théorie du changement.

---

<sup>7</sup> La liste d'exclusion est disponible ici : [Politique d'Exclusion LFDE FR](#)

<sup>8</sup> Availability, Accessibility, Affordability et Acceptability.

Availability

Accessibility

Affordability

Acceptability

1

### FILTRE DNSH

Toutes les entreprises sont évaluées sur **des critères DNSH portant sur ces 4 dimensions.**

GO  
✓

ENGAGEMENT  
✓

NO GO  
✗

*La performance de l'entreprise sur les critères DNSH ayant obtenu ce statut fera l'objet d'un engagement continu et sera suivie dans la durée..*

*Si l'un des critères DNSH obtient ce statut, l'entreprise devient non-investissable.*

2

### FILTRE CONTRIBUTION SUBSTANTIELLE

**20% minimum du CA** de l'entreprise doivent contribuer à au moins **l'une de ces 4 dimensions.**

✓  
SCORE AAAA  
≥ 20%

✗  
SCORE AAAA  
< 20%

SCORE AAAA  
= 0%



Entreprise investissable

Entreprise non-investissable

# ILLUSTRATION DE LA THEORIE DU CHANGEMENT SUR LES DIMENSIONS D'ACCES A LA SANTE

L'investissement et l'engagement du fonds sont articulés autour des solutions proposées par les entreprises du portefeuille et réalisés autour des **4 dimensions de l'accès à la santé**. Sont présentés ci-dessous des **exemples de solutions** apportées par ces entreprises, ainsi que certaines des **contributions escomptées** qui y sont associées :

	ENJEUX ADRESSÉS	SOLUTIONS PROPOSÉES	CONTRIBUTIONS ESCOMPTÉES
DISPONIBILITÉ	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Maladies rares</b> sans traitement et <b>nouvelles maladies</b> liées à nos modes de vie et aux dérèglements (climatiques, environnementaux, épidémies...).</li> <li>• <b>Manque de soignants</b> et saturation des infrastructures de soin.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Nouveaux traitements et méthodes de dépistage</b> pour des maladies rares ou nouvelles.</li> <li>• <b>Logiciels améliorant l'organisation</b> des centres de soin et la disponibilité des soignants.</li> <li>• Technologies d'<b>aide aux interventions médicales</b>.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation du nombre :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- de <b>maladies couvertes</b>,</li> <li>- de <b>patients pris en charge</b>.</li> </ul> </li> <li>• Amélioration de la <b>capacité de prise en charge des infrastructures de soin</b>.</li> </ul>
ACCESSIBILITÉ FINANCIÈRE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Coût élevé</b> des soins de santé et des assurances santé.</li> <li>• <b>Manque de moyens financiers des États</b> pour financer le système de santé.</li> <li>• <b>Surcoûts</b> liés à une prise en charge tardive, liée à un <b>diagnostic inefficace</b>.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Méthodes de diagnostic et de suivi plus précises et performantes permettant de <b>réduire les coûts de traitements et de prise en charge des patients</b>.</li> <li>• <b>Traitements et équipements moins coûteux</b> ou associés à une politique de diffusion <i>Bottom of the Pyramid</i>.</li> <li>• Logiciels <b>facilitant le remboursement</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Réduction des coûts</b> :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- de prise en charge pour les <b>États</b>,</li> <li>- des soins pour les <b>patients</b>.</li> </ul> </li> <li>• Augmentation du <b>nombre de patients pris en charge</b></li> </ul>
ACCESSIBILITÉ GÉOGRAPHIQUE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Déserts médicaux</b> et <b>inégalités géographiques</b> de la qualité des soins.</li> <li>• <b>Manque d'accès de certaines populations</b> aux soins (personnes défavorisées, isolées, pays en développement...).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Équipements facilitant le traitement et le suivi de <b>façon autonome</b> par le patient et/ou à domicile.</li> <li>• Systèmes permettant de réaliser des <b>interventions à distance</b>.</li> <li>• Systèmes permettant le <b>transport</b> de patients, de produits médicaux sensibles et de traitements.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Meilleure couverture géographique</b> des soins de santé.</li> <li>• <b>Meilleur confort et suivi</b> des personnes atteintes de <b>maladies chroniques</b>.</li> <li>• Augmentation du <b>nombre de patients pris en charge</b>.</li> </ul>
ACCEPTABILITÉ	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Traitements</b> ou méthodes de <b>dépistages lourdes et contraignantes</b>.</li> <li>• <b>Effets secondaires</b> dissuasifs (résistance microbienne, douleurs...).</li> <li>• Risque d'<b>accident</b> ou d'<b>erreur médicale</b>.</li> <li>• <b>Défiance</b> envers le système de santé.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Équipements permettant d'<b>améliorer la sécurité et le confort</b> des patients et des soignants.</li> <li>• Méthodes de dépistage et de suivi <b>moins intrusives et/ou douloureuses</b>.</li> <li>• Traitements <b>moins invasifs et/ou contraignants</b>.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Meilleures conditions de vie</b> et de <b>prise en charge</b> des patients.</li> <li>• <b>Meilleures conditions de travail</b> des soignants.</li> <li>• <b>Réduction des erreurs médicales</b> et des accidents.</li> </ul>

Outre cette contribution par les solutions proposées, grâce à notre filtre DNSH, les entreprises en portefeuille déploient **des pratiques de pointe sur l'accès à la santé**, avec des initiatives telles que la mise en place d'un hébergement souverain des données médicales sensibles (acceptabilité), le transfert de compétences dans les pays de commercialisation (accessibilité géographique), des politiques de tarification équitable (accessibilité financière) ou encore l'adoption de bonnes pratiques en terme d'interopérabilité (disponibilité). Pour approfondir la théorie du changement du fonds, nous vous invitons à consulter [notre manifeste sur l'accès à la santé](#).

# LIMITES ET FACTEURS EXTERNES

## Gestion des facteurs externes clés

Dans son approche atypique d'investissement dans le secteur de la santé, l'équipe de gestion est en mesure d'observer certains facteurs externes pouvant affecter le financement de l'accès à la santé. Le succès de la théorie du changement repose ainsi sur plusieurs **facteurs externes clés**. Ces derniers sont analysés et font l'objet d'une gestion rapprochée lors du processus de sélection et de suivi du portefeuille.

FACTEURS EXTERNES	RISQUES POUR LA RÉALISATION DE L'IMPACT	ACTIONS DE LFDE
<b>FACTEURS POLITIQUES ET RÉGLEMENTAIRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Disparité des politiques de remboursement et de fixation des prix des médicaments entre les pays</b> - impact sur l'accessibilité financière des traitements, sur la disponibilité des traitements les plus innovants entre les pays, etc.</li> <li>• <b>Disparité des systèmes de santé</b> entre les pays - public ou privé, accès à la santé en fonction du niveau de revenu, utilisation de « confort » de certains traitements en dehors de la patientèle cible, etc.</li> <li>• <b>Politique d'approbation des médicaments</b> par les autorités de santé - évolutions de ces politiques, délais imposés pouvant impacter le rythme de l'innovation, etc.</li> <li>• <b>Disponibilité des professionnels de santé</b> - évolution des <i>numerus clausus</i>, déserts médicaux, etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluation et sensibilisation des entreprises au <b>risque de dépendance</b> à ces facteurs externes.</li> <li>• <b>Travail d'influence</b> via la participation à des consultations et à des activités de plaidoyer sur ces sujets, notamment via l'<a href="#">Access to Medicine Foundation</a>.</li> <li>• Evaluation et engagement autour de la <b>transparence sur les essais cliniques</b> et d'une <b>prise en compte raisonnable des délais d'approbation</b> par les entreprises.</li> <li>• Evaluation et sensibilisation des entreprises concernant la <b>qualité des discussions et de négociations avec les organismes de remboursement</b> (dont présence d'équipes de négociations dans les pays clefs).</li> <li>• Sélection d'entreprises <b>apportant des solutions aux enjeux de disponibilité</b> des professionnels de santé.</li> </ul>
<b>FACTEURS FINANCIERS ET ÉCONOMIQUES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Arbitrages budgétaires</b> des Etats à destination du secteur de la santé.</li> <li>• <b>Faible croissance économique</b> du secteur de la santé.</li> <li>• Evolution des <b>taux d'intérêt</b> et des <b>politiques monétaires</b>.</li> <li>• <b>Situation économique</b> globale.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse des <b>politiques de santé des Etats</b>, en particulier en lien avec les échéances électorales.</li> <li>• Intégration des <b>risques macroéconomiques et financiers</b> dans la valorisation de l'entreprise.</li> <li>• Prise en compte du <b>taux d'endettement</b> de l'entreprise dans nos analyses.</li> </ul>
<b>ADOPTION DES NOUVELLES TECHNOLOGIES CONTRIBUANT A L'ACCES A LA SANTE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Risques sur l'<b>adoption de nouvelles technologies</b> par les clients - accessibilité financière, manque d'infrastructures, résistance au changement, etc.</li> <li>• Risques sur le <b>manque de formation</b> des professionnels de santé permettant l'adoption des nouvelles innovations du secteur.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluation de la <b>prise en compte du risque</b> et de la mise en place de <b>mesures d'atténuation</b> par l'entreprise.</li> <li>• Evaluation de la prise en compte des enjeux de <b>sensibilisation</b> et/ou de <b>formation</b> auprès des <b>clients</b> et au sein de la <b>chaîne de valeur</b>.</li> </ul>
<b>RISQUES PHYSIQUES</b>	<p><u>Principaux impacts potentiels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Actifs physiques des entreprises dont infrastructures.</li> <li>• Rupture des chaînes d'approvisionnement – par exemple en lien avec le déclin de la biodiversité pouvant toucher des plantes médicinales essentielles.</li> <li>• Santé des travailleurs.</li> <li>• Rupture de continuité des soins.</li> <li>• Risques d'engorgement des hôpitaux, etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Analyse des risques physiques</b> à l'échelle de chaque <b>entreprise</b> et à l'échelle du <b>portefeuille</b>.</li> <li>• Analyse des <b>points critiques</b> au sein des <b>chaînes d'approvisionnement</b> et de la <b>dépendance à la biodiversité</b>.</li> </ul>

<p><b>GOVERNANCE</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Manque d'alignement avec la direction</b> sur les sujets ESG et d'impact.</li> <li>• <b>Manque d'alignement avec les autres actionnaires</b> des entreprises dans lesquelles nous investissons sur les sujets ESG et d'impact.</li> <li>• <b>Risques réputationnels</b> - controverses graves, rappels de médicaments, effets secondaires, procès, etc. - à l'origine d'une perte de confiance.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Analyse ESG</b> avec un accent particulier sur la <b>gouvernance</b> : stabilité de la direction, incitations à maintenir le cap - rémunération variable fondée sur des critères ESG, etc.</li> <li>• Analyse de la <b>structure actionnariale</b> et des possibilités d'engagement collaboratif associées.</li> <li>• <b>Analyse approfondie</b> de l'historique des <b>controverses</b> des entreprises et de leur gestion de ces événements.</li> </ul>
<p><b>FACTEURS PROPRES AU SECTEUR DE LA SANTE</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Risques sanitaires</b> - émergences de nouvelles maladies dont certaines pouvant être liées au changement climatique, pandémies, etc.</li> <li>• <b>Evolutions de l'état de santé des populations</b> - hausse des maladies chroniques en lien avec l'évolution des modes de vie, hausse de l'espérance de vie, etc.</li> <li>• <b>Pénuries de traitements</b> liés à l'usage excessif de certains médicaments par une patientèle non-cible (cf. GLP-1).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse de la <b>capacité d'innovation</b> des entreprises et de leur <b>réactivité</b> pour accompagner une évolution des besoins.</li> <li>• Evaluation et sensibilisation des entreprises à l'importance d'<b>adopter un marketing responsable</b> pour éviter l'utilisation excessives de certains médicaments par une patientèle non-cible.</li> </ul>

## Autres limites de l'action d'EHIFA

Les fonds à impact sur les marchés cotés doivent adopter des approches spécifiques<sup>9</sup>, car, contrairement au non coté, ils ne fournissent pas de capital additionnel direct aux entreprises. Leur action repose donc sur d'autres leviers d'additionnalité intégrés au processus d'investissement.

- **Influence et engagement** : la capacité d'engagement dépend de l'écoute des dirigeants et du poids d'EHIFA dans le capital, sans possibilité d'intégrer la gouvernance des entreprises.
- **Mesure de l'impact** : l'évaluation est plus complexe en raison de la diversité des entreprises, des activités et de leur modèle d'affaires. Il est également difficile de relier ces impacts à la contribution directe de l'équipe de gestion.

Des ressources supplémentaires, comme le **rapport d'impact annuel d'Echiquier Health Impact for All, notre Manifeste sur l'accès à la santé et le Code de Transparence de LFDE**, sont disponibles sur notre site dans la section *Investissement Responsable*.

## EQUIPE DE GESTION DU FONDS ET GOUVERNANCE

### Gouvernance interne et externe

En interne, l'équipe de Gestion d'EHIFA<sup>10</sup> est composée de gérants et d'analystes qui allient de solides compétences financières et extra-financières ainsi qu'une forte conviction sur l'impact.

<sup>9</sup> [Un article du GIIN](#), auquel LFDE a contribué, explore les bonnes pratiques de l'impact coté

<sup>10</sup> La composition de l'équipe de gestion est disponible sur [la page du fonds](#).

Elle est complétée par l'équipe de Recherche Investissement Responsable. La gouvernance, en externe, est assurée par un Conseil d'Administration<sup>11</sup>, majoritairement indépendant, commun aux autres fonds d'impact.

Elle est également complétée par un **Comité d'Experts** : composé de 4 professionnels du secteur de la santé, il apporte des connaissances spécifiques sur des technologies, entreprises ou tendances du secteur. L'appétence des membres du comité pour l'impact leur permet d'apporter un regard critique sur les thématiques du secteur de la santé, les méthodologies et les mesures d'impact. Ce comité se réunit plusieurs fois par an, et des échanges réguliers ont lieu entre les experts et l'équipe de gestion. La composition du comité d'expert est disponible en annexe de ce document.

### **Alignement de l'intéressement financier des gestionnaires sur des objectifs d'impact**

A partir de 2022, nous avons intégré **deux objectifs d'impact fixés ex ante dans la politique de rémunération variable des gérants**. Cette démarche vise à aligner nos intérêts avec ceux de nos clients, sur la thèse d'impact du fonds. Les objectifs sont validés par le Conseil d'administration. Ces 2 objectifs correspondent à des leviers d'action de l'équipe et sont mesurés sur une période de 3 ans :

- **+ 10 points** d'augmentation du Score AAAA moyen pondéré du portefeuille,
- **10 cas d'engagement réussis** portant sur l'impact, en lien avec les 4 dimensions de l'accès à la santé.

---

<sup>11</sup> La composition du conseil d'administration est disponible sur notre [site internet](#).

# ANNEXE

## Composition du comité d'Experts

Le comité d'Experts est composé de **4 membres, 100% indépendants aux profils complémentaires et internationaux.**

Member	Country	Organisations	Sectors	Domains of Competence	Key Themes
<b>Yvonne Mburu, PhD</b> , Experte Indépendante	Kenya	Nexakili, Conseil Présidentiel pour l'Afrique	Recherche Universitaire, Conseil	Immunologie, Oncologie, Politiques de santé	#Affordability #Accessibility
<b>Damiano de Felice, PhD</b> , Expert Indépendant	Italie	CARB-X, Access To Medicine Foundation, SASB	ONG, Capital-Investissement	Résistance Antimicrobienne, RSE, Droits Humains	#Availability #Affordability
<b>Dr Madeleine Cavet</b> , Experte Indépendante	France	Angels Santé, CTM Groupe, Mcavet Conseil	Hôpitaux, Conseil, Capital-Investissement	Radiologie, Télémédecine, Interopérabilité, Digital	#Acceptability #Availability
<b>Thomas Pellerin</b> , Expert Indépendant	France	IFC (International Finance Corporation)	Capital-Investissement, Conseil	Investissement à impact, Investissement dans la santé	#Accessibility #Acceptability

○ Organisations      □ Secteurs      △ Domaines de compétences

## Mesure du potentiel d'impact d'Echiquier Health Impact For All au regard de la grille IFD

Dans le cadre de l'adhésion à la charte d'impact de l'IFD, nous avons rempli la grille de mesure du potentiel d'impact dédiée aux actions cotées. La revue indépendante de l'évaluation du fonds selon la grille, garantissant la transparence de l'analyse, a été réalisée par les membres du Conseil d'Administration de la SICAV Echiquier Impact. Echiquier Health Impact for All obtient le **score de 74/100** (vs 55/100\* : minimum exigé par la grille dédiée aux actions cotées)

- Le fonds satisfait **l'exhaustivité des conditions qualifiantes de la grille**. La grille remplie pour le fonds est disponible publiquement sur le site internet de la Financière de l'Echiquier<sup>12</sup> ainsi que sur celui de l'IFD.

<sup>12</sup> Disponible à partir de ce lien : [Grille d'évaluation du potentiel d'impact - Echiquier Health Impact for All](#)



53, avenue d'Iéna - 75116 Paris - Tél. : 01 47 23 90 90 - [www.lfde.com](http://www.lfde.com)  
S.A. au capital de 10 047 500 € - Siren 352 045 454 - R.C.S. Paris - APE 671C  
N° Intracommunautaire FR 83 352 045 454 - Agrément A.M.F. n° GP 91004